

# Opération : Offre de parrainage LR'Assurpets

## Article 1 : Comment bénéficiaire de cette offre en tant que filleul ?

Cette offre est valable sans durée limitée dans le temps. Elle est réservée à toute personne majeure et titulaire d'un contrat de mutuelle animale chien ou chat au sein du cabinet LR'Assur. Cette offre porte sur le remboursement d'un mois de cotisation sur le contrat qui a été contracté au sein même du cabinet LR'Assur. La cotisation du filleul sera remboursée au 11ème mois du contrat et uniquement la première année par virement bancaire sur le RIB qui sert de moyen de prélèvement. Pour en bénéficier il faut cependant remplir les conditions suivantes :

- Avoir saisi un code valide de réduction sur la page : [www.lrassurpets.com/parrainage](http://www.lrassurpets.com/parrainage) ou si vous n'avez pas de code saisir le nom d'un parrain qui est aussi adhérent d'un contrat mutuelle animale chien ou chat au sein du cabinet LR'Assur.

- Votre contrat se doit d'être actif et à jour de paiement au 11ème mois de cotisations. Le remboursement de la cotisation sera effectué 2 à 3 semaines après le prélèvement du 11ème mois de votre contrat.

## Article 2 : Comment bénéficiaire de l'offre en tant que parrain ?

### Si vous êtes un particulier adhérent :

Si vous êtes déjà titulaire d'un contrat de mutuelle animale pour votre chat ou votre chien au sein du cabinet LR'Assur vous pouvez parrainer à tout moment un ami ou un proche. Ce parrainage sera récompensé d'un chèque cadeau d'une valeur de 15€ pour tout contrat mutuelle animale chien ou chat souscrit par votre filleul au sein du cabinet LR'Assur.

Le filleul devra rentrer le nom et le prénom de son parrain dans l'onglet parrainage ([www.lrassurpets.com/parrainage](http://www.lrassurpets.com/parrainage)) pour valider le parrainage.

Le chèque cadeau sera envoyé 90 jours après la date d'effet du contrat de votre filleul, sous réserve de contrat actif et à jour de paiement pour le parrain et le filleul. Il n'y a pas de limitation quant au nombre de filleuls parrainés.

### Si vous êtes un professionnel ou un particulier non adhérent :

Si vous êtes un professionnel non adhérent (influenceur sur les réseaux sociaux, éleveur, vétérinaire, gérant de magasin etc...) un code composé de 3 lettres et 3 chiffres vous a été remis lors de la création de votre compte sur votre espace partenaire ([www.lrassurpets.com/espace-membres/](http://www.lrassurpets.com/espace-membres/)). Ce code apparaît notamment au dos des dépliants qui vous ont été remis lors de votre inscription. Ce code est votre code parrain. Il permet à vos filleuls de bénéficier d'un mois de cotisation offerte et de recevoir un chèque cadeau d'une valeur de 15€ pour tout contrat mutuelle animale chien ou chat souscrit par votre filleul au sein du cabinet LR'Assur.

Le filleul devra rentrer votre code parrain dans l'onglet parrainage ([www.lrassurpets.com/parrainage](http://www.lrassurpets.com/parrainage)) pour valider le parrainage.

Le chèque cadeau sera envoyé 90 jours après la date d'effet du contrat de votre filleul, sous réserve de contrat actif et à jour de paiement pour le parrain et le filleul. Il n'y a pas de limitation quant au nombre de filleuls parrainés.

Vous pouvez à tout moment vérifier vos informations personnelles et vos statistiques dans votre espace partenaire.

### **Article 3 : Organisateur**

L'organisateur de ce parrainage est la société LR'Assur, cabinet de courtage en assurance immatriculée : 835 075 607 au RCS de Melun exerçant sont activité sous le numéro ORIAS suivant : 18001689 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

La société est domicilié au 145 avenue Charles Rouxel - 77340 Pontault Combault et à un capital social de 10.000€.